

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA**

**Séance du 29 novembre 2021**

**Délibération modificative N°02  
Budget Exercice 2021**

**Délibération n° 010/2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf novembre, à dix huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine Mathieu.

**Étaient présents :**

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.  
BIANCAMARIA Michel, LUCIANI Paul, SCHALK Thierry Conseillers municipaux.

**Avait donné procuration :**

**Étaient absents :**

CASASOPRANA Olivier, MARCAGGI Séraphine, Thomas CHAPOT, DANESI Étienne Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'assemblée :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents ou représentés :	07

Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

La présente délibération modificative n° 02 du budget de l'exercice 2021 est une délibération d'intégration de recettes et dépenses en fonctionnement ;

**A la section fonctionnement :**

**En dépense :** 45 022,12 €

<b>Chapitre 011</b>	<b>Charges à caractères générales</b>	<b>+ 45 022,12 €</b>
article 6042	achats de prestations de services	+ 10 000,00 €
article 60632	fournitures de petit matériel	+ 10 000,00 €
article 611	contrats de prestations de services	+ 1 000,00 €
article 61551	matériel roulant	+ 6 000,00 €
article 61558	autres biens mobiliers	+ 12 000,00 €

article 6168	autre	+ 4 022,12 €
article 6284	redevances pour services rendus	+ 2 000,00 €

En recette : 45 022,12 €

<b>Chapitre 73 Impôts et taxes</b>	<b>+ 44 522,12 €</b>
article 73223 FPIC	+ 5 148,00 €
article 7381 taxes additionnelles droits mutation	+ 39 374,12 €

<b>Chapitre 77 Produits exceptionnels</b>	<b>+ 500,00 €</b>
article 7713 Libéralités reçues	+ 500,00 €

La présente délibération modificative n° 02 porte la totalité des crédits de l'exercice 2021 à :

Section Fonctionnement	Dépenses	396 815,46 €	Recettes	396 815,46 €
Section Investissement	Dépenses	276 654,00 €	Recettes	276 654,00 €

Telles sont les principales caractéristiques de la délibération modificative n° 02 du budget 2021 proposée au conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la délibération modificative numéro 02 du budget 2021 telle qu'elle vient d'être exposée.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VINCILEONI Antoine,



*(Handwritten signature)*